IEMVT - CIRAD
Service Zootechnie
Jean-Michel Bergès
Juin 1990

Mfe 9003 2L

BIBLIOTHÈQUE
CIRAD-EMVT
10, rue P. Curie
94704 MAISONS-ALFORT Cedex

Bibliothèque de l'I.E.M.V.T.

ETUDE ET OPTIMISATION DU SYSTEME D'ELEVAGE EN NOUVELLE-CALEDONIE

CLASSt : RAPPORTS

I. AVANT-PROPOS

Un système d'élevage est un ensemble d'éléments intervenant dans l'élaboration d'une production animale au niveau de l'exploitation (Gibon - 1981). Il fait intervenir plusieurs sous-systèmes :

- Le système fourrager qui équilibre les ressources du terroir aux besoins du troupeau. Les niveaux d'intensification déterminent les niveaux de production.

- Le système de conduite du troupeau (la zootechnie au sens large) qui comprend l'ensemble des techniques allant du choix du matériel génétique aux objectifs de production individuel en passant par la sélection, la reproduction ou la prophilaxie sanitaire. Le système d'alimentation se situe à l'intersection de la zootechnie et du système fourrager.

- Le système de valorisation de la production animale qui adapte le couple animal-ressource au besoin et au prix du marché. Il définit les dégrés de productivité et donc d'investissements des deux autres systèmes de la filière en fonction de critères socio-économiques régissant les prises de décision de la gestion de l'exploitation. Le centre de décision intègre des données techniques (zootechnie, potentialités fourragères), des données économiques (marché, coût et possibilités des investissements), mais aussi des données socio-juridiques (statut de l'exploitation et de son centre de gestion) et politiques (options de développement rural).

Le ranching se définit dans cette méthode d'approche comme un système d'élevage pour exploiter rationnellement dans une économie de marché des surfaces étendues, mais définies à vocation pastorale. Sa fonction est d'obtenir le meilleur profit des investissements humains et financiers en relation avec les contraintes du milieu et du marché. Le centre de décision, à l'origine du moins, n'est pas un groupe humain qui cherche à maintenir sa structure sociale, mais une entité capitaliste qui face à un milieu vacant cherche les opportunités de répondre à un marché. La capital reste sa ligne directrice, même si petit à petit des critères socio-familiaux associent la famille ou un groupe culturel. au capital dans la gestion de l'espace et de l'exploitation.

L'importance socio-culturelle de l'animal est secondaire. Il reste un moyen pour valoriser le capital. On retrouve cette situation extrême en Nouvelle-Zélande et en Australie, où les éleveurs peuvent changer complètement de type d'élevage selon les opportunités du marché, la finalité étant la valorisation maximale du couple capital-surface pastorale. Les mutations sont fonction de la capacité du décideur à maîtriser les investissements.

Dans les sociétés pastoralles traditionnelles, l'espace foncier est géré collectivement par une société rurale rassemblant un ensemble important d'éleveurs. La structure sociale du groupe, très étroitement associée culturellement à l'animal, est l'entité à préserver, dans un milieu fluctuant et au contact d'un marché monétaire ou non.

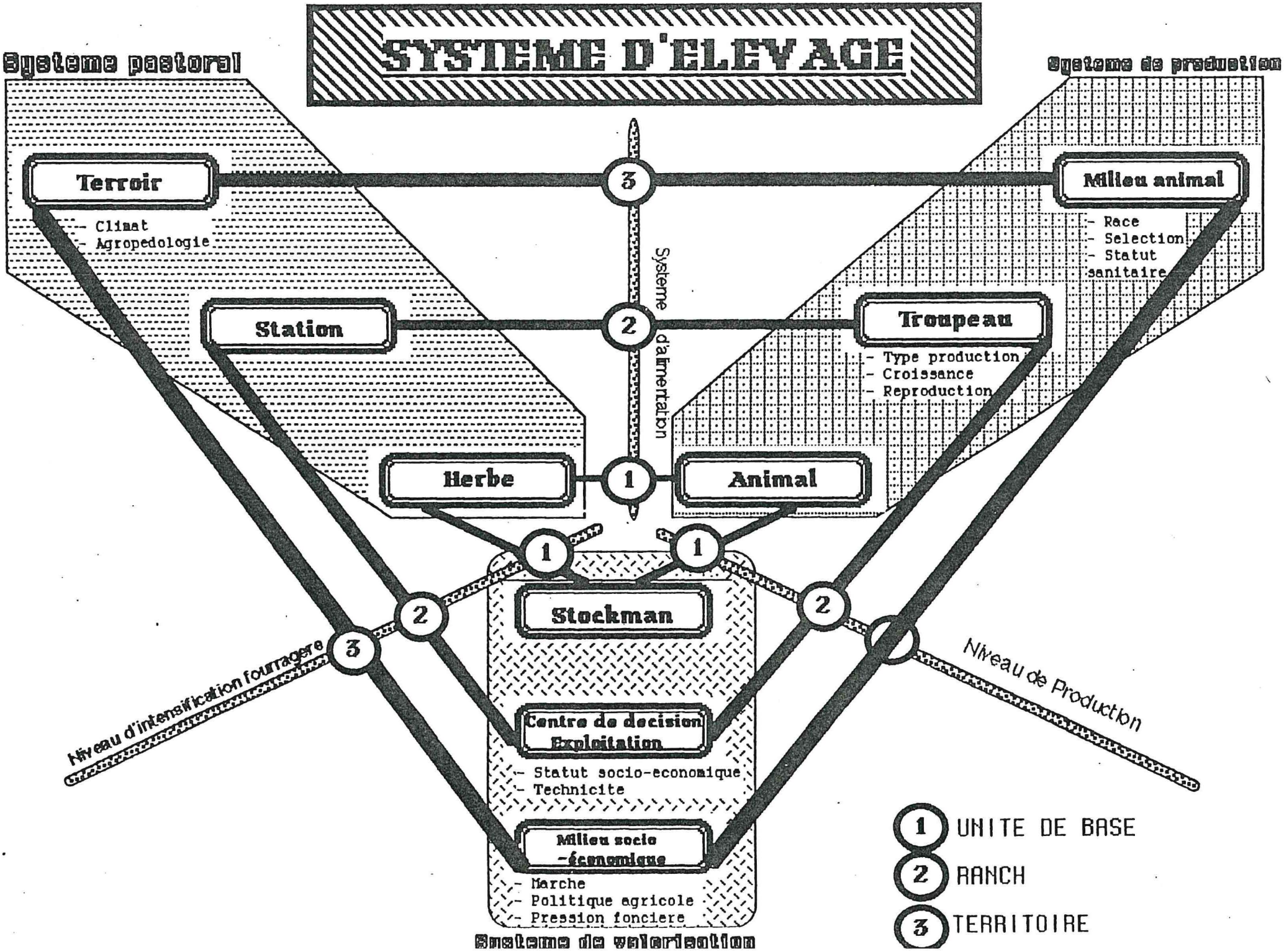
SYSTEME D'ELEVAGE
Systeme pastoral
Systeme de production
Terroir
- Climat
- Agropedologie
Milieu animal
- Race
- Selection
- Statut sanitaire
Station
Troupeau
- Type production
- Croissance
- Reproduction
Systeme d'alimentation
Herbe
Animal
Stockman
Centre de decision Exploitation
- Statut socio-economique
- Technicite
Milieu socio -économique
- Marche
- Politique agricole
- Pression fonciere
Niveau d'intensification fourragere
Niveau de Production
Systeme de valorisation
1 UNITE DE BASE
2 RANCH
3 TERRITOIRE

Contrairement aux sociétés pastorales, le ranching pérénise le couple capital-milieu en adaptant le troupeau et sa gestion. Structurellement délimité, il est moins confronté que les sociétés pastorales dans la gestion sociale de l'espace dans la mesure, bien sûr, où son statut foncier et juridique n'est pas remis en cause.

Le ranching n'est pas un système fixé, il évolue en fonction :

- du milieu physique (système fourrager plus ou moins évolué),
- du marché (qui définit le type de production, et donc l'investissement),
- de la structure socio-juridique du centre de décision.

Indépendemment du milieu physique et du marché, le ranching évolue sous la pression des modifications socio-juridiques de son environnement foncier. Dans un climat foncier stable, la nature purement capitaliste et individuelle du ranching engendre une société culturelle qui introduit de nouveaux critères (transmission du capital, identités culturelles et d'intérêts) qui influent le processus de décision et la gestion du terroir. Dans un climat foncier instable, les contraintes de réduction de terroir dévolue obligent, indépendemment de tout autre aspect technico-économique, à une intensification pour permettre le même niveau de revenus (même si le rapport au capital investi diminue). Dans le dernier cas, le transfert de la gestion du terroir à un nouveau groupe n'ayant pas les mêmes impératifs économiques, et surtout le même degré de capital investi, modifie aussi considérablement les impératifs techniques. Mais ils devront cependant se conformer à la nature intrinsèque du ranch, qui est de valoriser "un capital" par le milieu.

II. LE CONTEXTE CALEDONIEN

Résultante du sous-peuplement agricole et de la faible valeur agro-économique du terroir, l'élevage est la plus ancienne et la plus constante activité du monde rural non autochtone. Il apparaît dès le temps du troc et de la traite santalière vers 1850, et reste, 130 ans après, la première spéculation de la "Brousse", qu'il a profondément faconnée. Après une période de succession de crises entre 1880 et 1945, l'élevage calédonien est en pleine mutation depuis sous l'effet de la stabilisation du marché. Le développement constant de la consommation de viande qui va régulièrement distancer la production, surtout après le besoin en nickel, la création de l'OCEF (Office de commercialisation et d'entreposage frigorifique), la fixation de prix d'achat garanti, sont à la base de la programmation régulière du cheptel et de sa productivité jusqu'au recensement général agricole de 1983-84 où 121.000 têtes avaient été recensées.

Cette stabilité du marché, ainsi que les premières pressions foncières sont responsables de l'évolution depuis une vingtaine d'années de l'élevage calédonien vers l'intensification : défrichement par la SEDERCAL, au moyen des engins lourde hérités des mines, morcelage des grandes propriétés, recherche agropastorale et encadrement zootechnique par l'administration.

L'évolution socio-politique depuis 1984, sans vraiment remettre en cause la vocation agropastorale du Territoire, sera certainement un catalyseur de la mutation de son élevage.

Le Recensement général de 1984 révèle déjà l'évolution de l'élevage de rente tourné essentiellement vers l'approvisionnement de Nouméa, et caractérisé par un gradient de productivité : EST--->OUEST et NORD--->SUD. Le monde agricole représente 55.000 personnes réparties sur 13.000 exploitations. L'élevage bovin concerne 17% de ce monde rural (2.137 exploitations) et exploite 92% de la SAU (267.331 ha), soit une densité moyenne de 2,2 ha/tête.

En 1984, 13% du cheptel (soit 16.000 têtes) appartiennent aux mélanésiens. Cette proportion augmente depuis régulièrement, soutenue par l'ADRAF, et maintenant par les Régions. Cela répond à leur souhait déjà ancien de s'intégrer dans cette activité agricole.

Le déséquilibre dans la répartition du cheptel relevé en 1984 par le Recensement général s'accentuera probablement à l'avenir.

Tableau 1 :

	1969		**1984**	
Région Est	16,1%		14,7%	
Région Nord-Ouest	49,0% }	82,0%	41,0% }	83,7%
Région Sud-Ouest	51%,0 }		59,0% }	

La production territoriale est assurée à 70% par un petit nombre d'exploitations (15%) dépassant 200 têtes environ, et située principalement dans le sud-ouest entre Nouméa et Poya où la vocation pour l'élevage bovin s'accentue.

La consommation locale de viande bovine reste stable autour de 3.500 tonnes (bien que très inconstante depuis 1984). La consommation par tête, très forte dans les années 1970 (35 kg/habitant) diminue au profit de produits de substitution comme le porc ou la volaille, meilleur marché, mais le nombre des consommateurs augmente.

La productivité du cheptel, très variable, reste globalement faible : 18 kg de viande par hectare pour une charge moyenne de 2,2 ha/tête.

La production locale assure la satisfaction des besoins locaux à 75% (20.000 têtes abattues par an). La structure des abattages (nombre important de veaux abattus, peu de gros bovins et jeunes bovins dans les catégories hautes) traduit encore le manque de maturité de l'élevage calédonien.

Il reste une marge de progression pour assurer l'autosuffisance. Mais la prise de conscience des professionnels (UPRA - 1982), le souci de se doter d'installations et de cheptel performants, une nouvelle politique de prix incitative, laissent espérer un développement de l'élevage intensif pour gagner la part de marché de la viande de qualité (25%) détenue par l'étranger. La création, à l'encontre des souhaits de la masse des éleveurs, d'une classe "Extra" attractive dans la grille Carcasse et son approvisionnement par les éleveurs performants est un bon présage du potentiel de mutation de l'élevage calédonien.

La part de l'agriculture dans l'économie territoriale reste cependant trop faible : 2,5% du Produit Intérieur Brut. L'élevage bovin dans la production agricole représente quand même 20% de la production totale agricole.

Tout projet de développement du Territoire passera d'abord par la brousse, et le potentiel pastoral calédonien ne peut être négligé.

Le besoin de libérer des surfaces (souvent de valeur pastorale critique pour l'élevage bovin) au profit de **spéculations comme le mouton ou le cerf et la réforme foncière** vont accentuer l'évolution dichotomique de l'élevage calédonien :

- *Un élevage extensif*, pastoral et naisseur dans le nord et l'est,

- *Un élevage intensif* et emboucheur dans la zone sud-ouest de l'île qui pourra développer une autre spéculation : la production de reproducteurs.

La vocation pastorale du Territoire reste un atout pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Il serait irréaliste de négliger la mutation effective depuis 15 ans de l'élevage bovin calédonien vers l'intensification. Le marché intérieur restera porteur longtemps et les surfaces libérées permettront le développement de nouvelles spéculations pastorales pour réduire le déficit agricole structurel de ce pays.

La Nouvelle-Calédonie se trouve actuellement confrontée à des choix d'orientation très variables selon :

- les potentialités fourragères et la dimension des exploitations,
- les opportunités du marché,
- le centre de décisions de l'exploitation, qui doit intégrer critères de plus en plus hétérogènes selon leur structure socio-juridique et économique.

La variabilité des choix techniques, tant au niveau de l'exploitation que des décideurs territoriaux en charge de la politique de développement rural nécessite une approche globale de l'élevage et de sa dynamique.

III. PROJET D'ETUDE DES SYSTEMES D'ELEVAGE EN NOUVELLE-CALEDONIE

1. Méthodologie

Les approches sectorielles, c'est-à-dire monodisciplinaires (système fourrager, zootechnie, analyse financière) sont insuffisantes pour l'analyse de la plupart des problèmes de prise de décisions au niveau de l'exploitation. Bien qu'actuellement chaque discipline apporte des réponses techniques, elle peut être inefficace en suggérant des solutions inappropriées avec le contexte général.

Il faut élaborer un ensemble méthodologique combinant les approches partielles et permettant d'analyser les exploitations agricoles d'une région dans :

a) leur fonctionnement (ensemble des contraintes qui limitent à un moment donné les possibilités d'actions productives, bilan des flux technico-économiques d'entrée-sortie),

b) leur diversité (typologie),

c) leur dynamique (permettant d'évaluer la réponse aux solutions initiales, les résistances aux mutations, et reformuler des propositions).

Le principe, dérivé de l'approche comparative utilisée en écologie (Barbault - 1981), est d'utiliser comme variable contrôlée les variations de certains facteurs dans l'espace et le temps pour mieux dégager l'effet des ces facteurs sur l'état du système étudié. Cela équivaut à une expérimentation naturelle qui offre l'énorme avantage par rapport à la description statique et ponctuelle de mettre en évidence les mécanismes essentiels de l'organisation et de la dynamique du type de système étudié, et non de tel ou tel cas local.

2. Objet du projet

L'étude système doit rendre compte de :

- L'organisation d'ensemble de la production animale sur l'exploitation (composition du troupeau, nature de la production, modalités de l'utilisation de l'espace).
- L'efficacité des résultats par rapport à des situations similaires.
- L'analyse de l'ensemble des élevages d'une région et les pronostics sur son avenir.
- La modélisation de l'utilisation des espaces pastoraux par rapport aux fermes d'élevage et leur évolution conjointe.

Le projet aura en charge la réalisation de :

Définition et méthode de la collecte des informations de base caractérisant les flux physiques et monétaires, mais aussi les critères de prise de décisions de l'éleveur.

- SAT, SAU, Surface améliorée, Parcellaire, aménagement pastoral, systèmes fourragers.
- Type de production animale, composition du troupeau, résultat zootechnique (GMQ, taux de fécondité, taux de mortalité ...).
- Recettes, dépenses par poste, UTH engagé.
- Statut socio-juridique et critères de décision du chef d'exploitation.

Il faudra veiller à s'intégrer et standardiser la récolte des données avec d'autres études plus sectorielles opérant sur exploitation (système fourrager IEMVT, contrôle des performances UPRA, ...).

Mise en place d'un outil informatique pour : Calendrier, typologie

- collecter les données,
- sortir le bilan des flux entrée-sortie de l'exploitation :
  - productivité numérique par animal par mère
  - rendement/ha
  - marge brute par ha, par UGB, par UBT
  - rapport investissement sur valeur ou production du cheptel, taux de rentabilité du capital
- faire la typologie des exploitations (Référentiel techniques)
- ~~modéliser des propositions~~
- Conseil technique

Suivi et collecte des données : elle se fera par passage régulier (~~semestriel~~ trimestriel) d'un technicien dans des exploitations type.

SYSTEME D'ELEVAGE
CALENDRIER

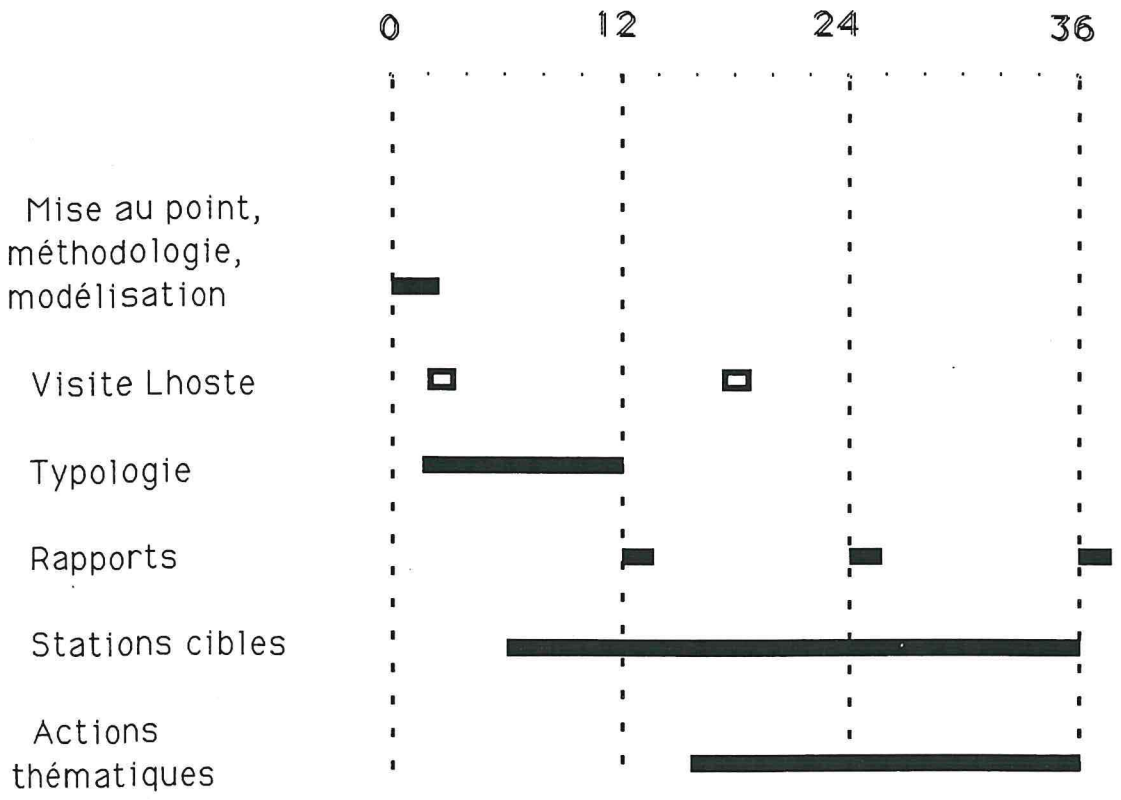
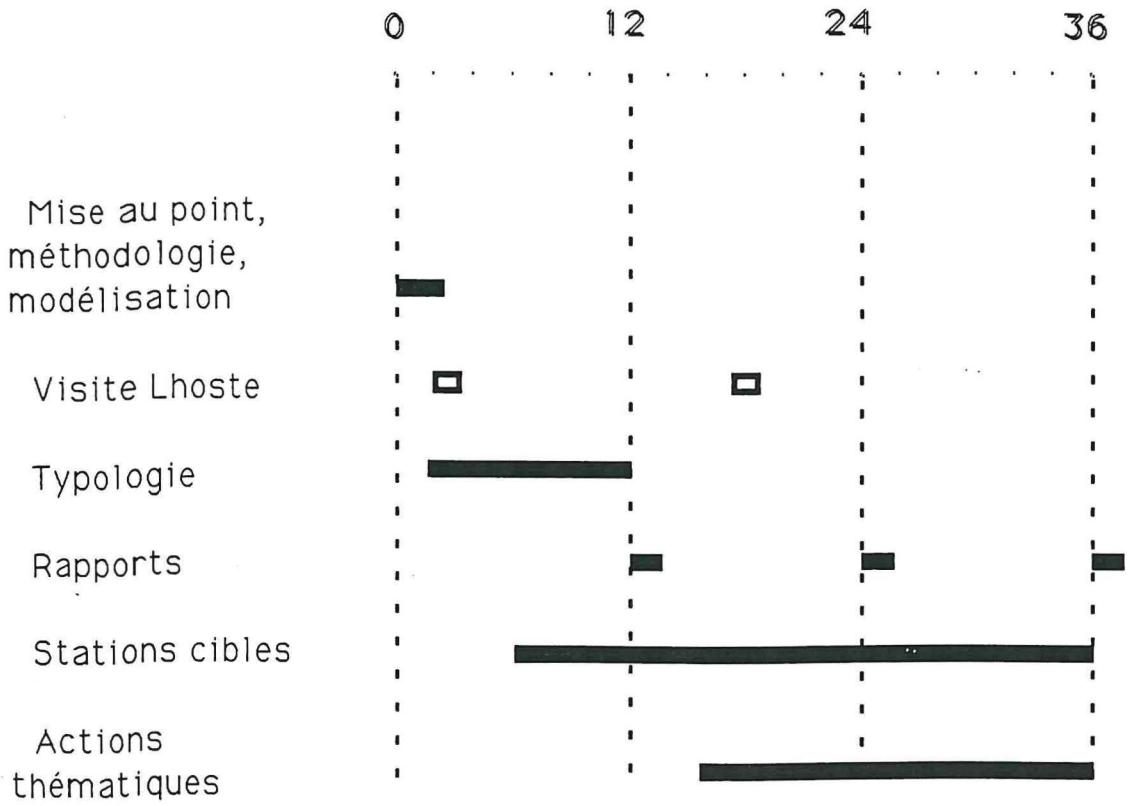
SYSTEME D'ELEVAGE
CALENDRIER